



Rencontre avec...

PAUL QUILÈS



Nota bene : cette note de lecture vise à retranscrire aussi fidèlement que possible l'argumentaire de Paul Quilès tel que nous l'avons compris lors de son intervention pour TerraNova Essonne à Gif-sur-Yvette. Elle n'engage aucunement l'opinion de ses auteurs et ne reflète pas nécessairement la position de TerraNova Essonne.

Par Pierre Manil, Martine Charvin, Hervé Dole, Alexis Trimouille, Maxime Viala - Président de TerraNova Essonne

Paul Quilès est un homme de conviction et d'idéal.

Polytechnicien, député de Paris, directeur de la campagne victorieuse de François Mitterrand en 1981 puis cinq fois ministre, il est celui qui a rendu possible la réforme qui transforma en 1990 les PTT en deux entités : La Poste et France Télécom. La méthodologie mise en œuvre, consacrée par la presse de l'époque comme « la méthode Quilès », était un mélange réfléchi d'intense concertation, de communication et d'engagement politique.

Mai 2018. C'est donc sur ce thème que nous avons invité Paul Quilès à intervenir : comment concevoir, préparer, amener et réussir une réforme ?

Paul Quilès est un homme de conviction et d'idéal. Il livre actuellement un combat pour l'abolition des armes nucléaires. Ministre de la Défense au milieu des années 1980 (à une époque où François

Mitterrand voyait dans la dissuasion nucléaire un pilier de la position internationale de la France¹, président de la Commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale de 1997 à 2002, il sait de quoi il parle. C'est au fil du temps, bien après son mandat de Ministre de la Défense, qu'il s'est convaincu de la nécessité de sortir du nucléaire militaire. Paul Quilès a fondé et préside depuis 2016 l'association Initiatives pour le Désarmement Nucléaire (IDN²). Il est l'auteur de plusieurs essais sur le sujet dont « Arrêtez la bombe ! »³ et « L'illusion nucléaire : la face cachée de la bombe atomique »⁴, tout juste sorti de presse.

Au moment de démarrer son intervention sur la réforme des PTT, il nous a proposé de digresser quelques minutes sur le désarmement nucléaire. Nous avons acquiescé avec enthousiasme (ce n'est pas tous les jours qu'un Ministre de la Défense soutient cette position !) et tout naturellement, la totalité de la soirée s'est prolongée sur ce sujet...

Nous allons tenter de dégager dans cette note les fondamentaux de l'argumentaire de Paul Quilès pour défendre une sortie graduelle et efficace du nucléaire militaire, en nous appuyant sur son dernier ouvrage.

Paul Quilès remet fondamentalement en question le postulat selon lequel seule l'arme nucléaire apporte une garantie de sécurité ultime à la France et aux pays qui en sont dotés. Il estime que les dangers d'un arsenal nucléaire (15 000 ogives à ce jour détenues par neuf états⁵) sont bien supérieurs aux bénéfices apportés à son possesseur, pour trois grandes raisons :

- 1) Risque de prolifération vers des États ou organisations malveillants et/ou instables
- 2) Inadaptation de l'arme nucléaire aux conflits modernes
- 3) Risque que la stratégie de dissuasion se retourne contre les pays qui en sont eux-mêmes dotés – point qui rend son argumentaire particulièrement fort.

Avec ses co-auteurs, il inscrit son analyse dans une perspective historique étayée de récits concrets qui montrent qu'à plusieurs reprises, la sécurité du monde a pu être mise en danger par des dysfonctionnements de l'armement nucléaire ou laissée dans les mains de la chance et de l'interprétation. L'exemple du soldat Stanislas Petrov est à ce titre édifiant. Septembre 1983 : le système d'alerte satellitaire soviétique détecte ce qu'il croit être le décollage successif de cinq missiles américains, en pleine période de tension. Malgré ces alertes et contrairement à la procédure, il prend la décision de ne pas informer ses supérieurs. Son intuition se verra salvatrice car le signal détecté était en fait une succession de reflets du soleil sur les nuages... Cette histoire sera tenue secrète pendant 25 ans ! La crise de Cuba de 1962, bien mieux connue, a vu l'humanité frôler la catastrophe. Les auteurs racontent comment notre avenir a failli être mis en péril dans une confrontation aérienne consécutive à l'erreur de trajectoire d'un avion-espion américain, à une époque où le fameux téléphone rouge entre les présidents américain et soviétique n'était pas encore en place. On apprend aussi qu'en 1966, un Mirage français a reçu l'ordre de décoller avec une charge nucléaire... par erreur !

¹ Relire à ce sujet son intervention du 5 mai 1994

² <http://www.idn-france.org>. L'association IDN a formalisé 12 propositions « pour éviter la catastrophe nucléaire ».

³ avec Bernard Norlain et Jean-Marie Collin

⁴ avec Michel Drain et Jean-Marie Collin

⁵ Chronologiquement : États-Unis, Russie (ex-URSS), Royaume-Uni, France, Chine, Israël (quoique non reconnu), Inde, Pakistan, Corée du Nord. Russes et Américains détiennent 95% de ces armes.

Les auteurs déconstruisent méthodiquement les « mythes⁶ » qui entourent l'armement nucléaire. Une « illusion nucléaire » qui s'appuie sur des vérités déformées, dissimulées ou sous-estimées. Ils rappellent que la décision de reddition du Japon en 1945 avait été prise avant les bombardements d'Hiroshima et Nagasaki, motivée principalement par l'entrée en guerre de l'URSS de Staline conformément aux accords de Yalta. Ils soulignent que la France est membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU depuis 1946, soit seize ans avant d'avoir acquis la capacité nucléaire et que ce n'est donc pas cette capacité qui en est l'origine. Ils montrent que la « paix nucléaire » qui repose sur le concept de non-usage de la bombe atomique et l'équilibre de la terreur, est terriblement fragile. En incitant de nouveaux pays à se doter de cet outil de puissance et de crédibilité, elle augmente les risques d'une utilisation délibérée de la bombe, d'un détournement de matière fissile vers des organisations mal intentionnées, ou d'un conflit déclenché par erreur – qu'il s'agisse d'un problème technique ou d'une mauvaise interprétation humaine.

Ils montrent à quel point la guerre nucléaire, frontale et non discriminante, est inadaptée au monde mondialisé et interconnecté du XXI^e siècle. Mais surtout, **la dissuasion est fragilisée voir rendue dangereuse par le risque d'une cyber-attaque qui pourrait pirater des systèmes de commande ou de contrôle.** Ce risque a été reconnu et identifié par un rapport du Sénat⁷ et par l'Armée elle-même⁸. Les 4 milliards d'euros affectés en 2018 à la dissuasion française sont-ils investis au mieux ? À ceux qui considèrent qu'on ne peut pas « désinventer » la bombe, ils rappellent la décision du président sud-africain De Klerk de démanteler unilatéralement son arsenal secret, une fois disparue la menace d'une invasion communiste et qu'un processus multilatéral, progressif et contrôlé (donc vérifiable) de dénucléarisation pourrait être amorcé, favorisé par la récente adoption à l'ONU du traité visant à interdire les armes nucléaires⁹. **Pour les auteurs, la France pourrait saisir cette opportunité pour ouvrir la voie aux puissances dotées et asseoir sa position diplomatique dans le Monde, tout en redirigeant ses investissements militaires.**

Le propos de Paul Quilès est posé, convaincu, cohérent et jamais polémique. Le débat que nous avons eu la chance d'avoir avec lui s'est montré ouvert, exigeant, passionnant. Au sortir de cette soirée « intéressante »¹⁰, nous sommes repartis pour le moins convaincus de la nécessité de porter plus avant la question du nucléaire militaire dans le débat public et parlementaire et de limiter le « silence budgétaire »¹¹ qui empêche de reconsidérer en profondeur la modernisation de nos forces armées. Le nécessaire secret devant entourer les questions de défense ne doit pas être utilisé pour « forcer le consensus » ou pour diminuer le pouvoir de contrôle de la représentation populaire, au profit parfois d'intérêts industriels privés¹². Car à la fin, sans naïveté aucune, Paul Quilès cherche à nous montrer qu'il est possible d'aller vers une défense plus sûre, plus moderne, plus cohérente avec les enjeux d'aujourd'hui, tout en défendant une politique d'idéal et de conviction, au service du bien commun.

⁶ Qualificatif employé par les auteurs.

⁷ *La nécessaire modernisation de la dissuasion nucléaire*, rapport du Sénat, mai 2017.

⁸ Voir les différentes références portées au chapitre 17 de l'ouvrage objet de cette note.

⁹ Ce traité adopté le 7 juillet 2017 par 122 États a vocation à rendre les armes nucléaires illégales, une fois ratifié par au minimum 50 d'entre eux.

¹⁰ Référence à son ouvrage « Nous vivons une époque intéressante », publié en 1992.

¹¹ Formule empruntée à Pierre Messmer, ministre des Armées du Général de Gaulle, qui défendait publiquement en 1973 la nécessité de rendre opaque le coût de l'armement atomique.

¹² Paul Quilès et ses co-auteurs se réfèrent ici à la célèbre déclaration du président américain Eisenhower qui a pointé dès 1961 le risque d'une influence excessive du « complexe militaro-industriel ». Ils mentionnent aussi l'intervention du sénateur américain Mc Cain (récemment disparu) qui dénonçait en 2017 les « collusions qui existent entre militaires, industriels et membres du Congrès ».